



CENTRE EQUESTRE DES LOUVEAUX CONTRAT D'INSCRIPTION - RENTRÉE 2025/ 2026



Nom Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Téléphone : /
Mail :

Si je suis mineur(e), merci de contacter :



Nom Prénom :
Téléphone :
E-mail :
En cas d'absence, merci de contacter :
Téléphone :



Mon niveau :
Heure et jour de cours :
Moniteur :



☐ Carte d'essai - 3 leçons ☐ Carte - 10 leçons ☐ Forfait annuel

☐ Adhésion ☐ Licence 2026

Aides : ☐ Pass'sport - N° :

☐ Atout Normandie - Code :

→ Montant à régler :

→ Mode de paiement :

Les conditions générales :

ARTICLE 1 - «ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT»

Le centre équestre contracte une assurance en responsabilité civile, cette assurance couvre les dommages qui peuvent survenir du fait des choses, animaux ou enfants dont il a la garde.

Aussi les cavaliers doivent être assurés personnellement contre les accidents qui peuvent survenir du seul fait qu'ils pratiquent un sport à risque sans que la responsabilité du centre ne puisse être mise en cause. Pour pratiquer l'équitation, la licence fédérale est conseillée. Vous avez la possibilité de prendre cette licence fédérale. Les garanties couvertes par la licence fédérale figurent à l'affichage. Dans le cas contraire, il appartient à l'utilisateur d'apporter la preuve qu'il possède une assurance personnelle multirisque en cours de



Les Louveaux

Les Louveaux - SCEA BERLIOZ
Rue Charles Gervais - 14330 LE MOLAY-LITTRY
☐ : 06-87-70-40-01/ 06-58-67-05-16
☐ : berlioz.elisabeth@wanadoo.fr

validité couvrant les activités équestres, dégagent le centre équestre des Louveaux de cette responsabilité.

Je soussigné (e), responsable de (s) l'enfant (s) déclare avoir pris connaissance et accepte les conditions générales de vente et les conditions pour la pratique équestre et autorise le responsable du séjour et l'équipe d'animation à faire soigner mon enfant, l'hospitaliser et à pratiquer les interventions chirurgicales (anesthésie comprise) en cas de nécessité. Accepte de payer l'intégralité des frais médicaux ou de l'hospitalisation éventuelle.

ARTICLE 2 - «FORFAIT»

Le forfait annuel comprend 34 séances, hors vacances scolaires du 08 septembre 2025 au 13 juin 2026.

Le paiement du forfait s'effectue au moment de l'inscription. (Possibilité de régler en 3 ou 4 fois sans frais ou virements mensuels). Les forfaits sont nominatifs ; aucune demande de remboursement, pour quelque raison que ce soit n'est possible.

Pour un FORFAIT ANNUEL : vous vous engagez à un paiement jusqu'à la fin de l'année : même en cas d'abandon du cavalier (sauf certificat médical).

Un chèque de caution est demandé en cas de manquement de paiement (167€).

Les carnets de 10 leçons sont payables avant la 1^{ère} leçon, Fin de validité 13 juin 2026.

Toute absence à une séance devra être signalée 24h à l'avance auprès d'un des moniteurs, sinon la séance sera due.

L'utilisateur a la possibilité de récupérer seulement **3 séances dans l'année**. Rattrapage uniquement dans le trimestre par le biais de tickets rattrapage.

ARTICLE 3 - «DONNEES A CARACTERE PERSONNEL»

Les informations vous concernant sont utilisées par le centre équestre des Louveaux à des fins de gestion de la relation client et de prospection. Conformément à la Réglementation en matière de protection des données à caractère personnel, vous disposez de différents droits, dont un droit d'accès, de rectification, et d'opposition au traitement de vos données.

ARTICLE 4 - «DROIT À L'IMAGE»

Je soussigné(e) autorise le centre équestre des Louveaux à publier des photographies ou vidéos de ma personne ou de mon enfant à l'extérieur comme à l'intérieur de l'établissement.



DATE ET SIGNATURE



Les Louveaux

Les Louveaux - SCEA BERLIOZ
Rue Charles Gervais - 14330 LE MOLAY-LITTRY
☐ : 06-87-70-40-01/ 06-58-67-05-16
☐ : berlioz.elisabeth@wanadoo.fr